

DROIT, ECONOMIE, GESTION

# Licence professionnelle Métiers du tourisme : Commercialisation des produits - Parcours : Management européen des produits touristiques

Licence professionnelle Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques



Niveau d'étude  
visé  
BAC +3



ECTS  
60 crédits



Durée  
1 an



Établissement  
Université de  
Paris

## Présentation

La licence professionnelle « Métiers du tourisme : conception de produits touristiques » fut créée en 2002 au sein de l'UFR droit de Paris 5 Descartes. Elle propose une formation qui a pour objectif d'apporter les compétences nécessaires aux fonctions d'encadrement et d'encadrement intermédiaire pour les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie au sens large.

tourisme, institutionnel et contractuel ; économie du tourisme, environnement interculturel, ressources humaines) ainsi que les savoirs appliqués directement opérationnels tels que la comptabilité et la fiscalité, le management, le marketing et le webmarketing, la conception de produits touristiques, la communication professionnelle, l'évènementiel, les techniques et technologies de communication.

## Objectifs

Contrairement à des formations très spécialisées, cette licence conserve volontairement un caractère généraliste pour préparer aux emplois du tourisme dans leur diversité et permettre aux étudiants d'évoluer en fonction de la conjoncture économique. Elle s'adresse aux voyageurs dits tours opérateurs, à l'hôtellerie, aux institutionnels et à l'évènementiel.

## Savoir-faire et compétences

Les diplômés devront maîtriser l'ensemble des disciplines universitaires et générales du secteur du tourisme (droit du

## Les + de la formation

Retrouvez toutes les informations relatives aux modalités de candidature [ici](#).

Des modalités de candidatures spécifiques peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

La licence professionnelle peut accueillir jusqu'à 25 étudiants chaque année. Les étudiants sont d'abord recrutés sur dossier par une commission pédagogique et passent, éventuellement, un entretien individuel devant les membres de la commission pédagogique.

Les candidatures s'effectuent du début du mois d'avril à la fin du mois de mai de façon entièrement dématérialisée et se réalisent sur l'application [ecandidat](#)



## Programme

---

### Contrôle des connaissances

Pour connaître le détail des modalités de contrôle des connaissances et compétences, nous vous invitons à prendre contact avec l'UFR (voir le lien en savoir+)

Les modalités d'évaluation des connaissances et leur règlement sont explicitement détaillés (notamment en termes de compétences acquises) dans le livret de l'étudiant qui est transmis aux étudiants en début d'année. Ce livret permet de connaître les modalités des épreuves (contrôle continu, oral, écrit), les modalités et la composition du jury de soutenance des projets tuteurés et des rapports de stages (dont la composition est affichée chaque année par la faculté et comprenant au moins un professionnel et un enseignant titulaire), les règles de validation des compétences, les règles d'attributions des crédits européens, les compétences à acquérir au fil des enseignements.

Une large place est faite au contrôle continu, notamment par les professionnels. Les examens écrits sont présentés sous forme de cas concrets et les oraux concernent seulement certaines matières (économie, droit, interculturel) en plus des oraux de soutenances des projets tuteurés et des rapports d'activités de stages. La compensation des matières et des unités d'enseignements est totale entre les unités d'enseignements majeures et transverses. Il n'y a, en revanche, pas de compensation avec les unités d'enseignements « Stages » et « Projets tuteurés » pour lesquelles les soutenances supposent une note égale ou supérieure à 10/20.

### Aménagements particuliers

Pour les étudiants en situation de handicap vous pouvez prendre contact avec le Pôle handicap étudiant - Plus d'informations [ici](#).

La formation est accessible à des publics aux contraintes particulières tels que les salariés, les personnes handicapées,

les sportifs de haut niveau. La possibilité d'un régime long effectué sur deux années existe. Le plan handicap de l'Université permet d'accueillir des personnes en situation de handicap. Enfin, la validation des acquis professionnels et par expérience est accessible au sein de la formation.

Pour les étudiants en situation de handicap vous pouvez prendre contact avec le Pôle handicap étudiant - Plus d'informations [ici](#).

## Et après

---

### Conditions d'admission

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2

### Public cible

- Professionnels du tourisme désireux de répondre aux mutations technologiques de leur profession et aux nouvelles opportunités en termes d'emplois.

- Étudiants à bac+2.

### Droits de scolarité

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

### Pré-requis obligatoires

- Un niveau d'études à bac+2



- Une maîtrise de l'Anglais et/ou de l'espagnol

## Contact(s)

---

### Poursuite d'études

- responsable développement de projet
- assistant chef de projet (ou chef de projet dans les PME/PMI)
- responsable communication de projet
- responsable webmaster
- chargé développement d'un site
- assistant évènement
- responsable service « groupes » (hôtel)
- animateur d'équipe d'un centre de profit
- assistant chef de réception (hôtel)
- assistant directeur des ventes et directeur hébergement
- assistant responsable « qualité »

### Passerelles et réorientation

Les passerelles entre la licence et les autres formations sont nombreuses. La licence permet notamment une poursuite d'études dans différents Masters du secteur du tourisme, de l'hôtellerie ou encore de l'évènementiel.

## Infos pratiques

---

### Contacts

Marie Matina

✉ [marie.matina@u-paris.fr](mailto:marie.matina@u-paris.fr)

Christophe Alonso

☎ 01 76 53 44 20 / 01 76 53 44 55

✉ [lptourisme@droit.parisdescartes.fr](mailto:lptourisme@droit.parisdescartes.fr)

☎ 01 76 53 46 42

✉ [vae@u-paris.fr](mailto:vae@u-paris.fr)

---

### Établissement(s) partenaire(s)

CFA FORMASUP PARIS ILE DE FRANCE

🔗 <https://www.formasup-paris.com/>

Institut Supérieur Clorivière

🔗 <http://www.cloriviere.paris/>

Lycée Grégor Mendel

🔗 <http://www.gregor-mendel.fr/>

---

### Lieu(x)

📍 Paris



# Admission

---

## Organisation

La maquette d'enseignements de la licence professionnelle « Métiers du tourisme : conception de produits touristiques » est conçue dans un souci de progressivité. Certains enseignements ont été conçus dans un esprit d'homogénéisation tels que le droit, l'économie, l'environnement interculturel. Ils permettent d'harmoniser entre elles les différentes disciplines et de donner de la cohérence et de l'unité à l'ensemble des unités d'enseignements. Ces cours d'homogénéisation sont d'ailleurs concentrés sur les premières semaines de la formation afin de permettre à tous les étudiants intégrant la licence, y compris ceux qui ne sont pas issus de filières touristiques traditionnelles de se mettre à niveau. D'autres enseignements sont inscrits dans un but d'approfondissement des connaissances pratiques et techniques tels que le marketing (marketing digital), les contrats, la pratique des logiciels professionnels, l'anglais. Enfin, une dernière partie des matières enseignées permet d'ouvrir à la découverte des disciplines comme la conception de produits touristiques, la qualité, la communication ou encore l'évènementiel.

La logique de progressivité s'inscrit également dans le temps puisqu'une approche théorique est privilégiée au cours des six premières semaines de l'année universitaire (de septembre à mi-octobre), puis progressivement les enseignements montent en puissance pour intégrer la pratique et les techniques de professionnalisation (de mi-octobre à fin mars). Cette progressivité est d'ailleurs traduite explicitement dans la présentation de la maquette et tient compte de la logique de semestrialisation.

